



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du Centre de formation du Richelieu

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE DE FORMATION DU RICHELIEU

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 6 décembre 2016, à 16 h 00, au Centre de formation du Richelieu.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Suzanne Barrière, directrice du centre
- Pascale Claveau, représentante du personnel professionnel
- Leonidas Daras, représentant du personnel enseignant
- Raymond De Courval, représentant des élèves
- François Dion, représentant du personnel enseignant
- Nicholas Imonti, représentant du groupe sociocommunautaire et socio-économique
- Harry Joseph, représentant des élèves
- Guylaine Thivierge, représentante du personnel enseignant
- Daniel Vermeersch, représentant du groupe socio-économique et sociocommunautaire

ÉTAIENT ABSENTS :

- Jean-François Blais, technicien en travail social
- Pierre Le May, représentant des entreprises

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 16

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Suzanne Barrière accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Nicholas Imonti, président du conseil d'établissement 2016-2017, souhaite la bienvenue aux membres.

3. MOT DE LA DIRECTRICE

Madame Suzanne Barrière souhaite la bienvenue aux membres et souhaite également une belle période des Fêtes qui approche.

Elle informe que Jean-François Blais, représentant du personnel de soutien, peut être présent au CÉ les lundis et les mercredis. Cela explique son absence des deux premières réunions du CÉ depuis le début de l'année qui se sont tenues un jeudi et un mardi.

Madame Barrière souligne qu'il y a des commentaires très positifs de la part des élèves concernant les journées d'entrées en formation (SEF). Un sondage sera envoyé aux élèves à partir de la semaine prochaine.

Madame Barrière explique que le CFR perd de la clientèle. Il y a 238 élèves de moins cette année excluant la formation à distance. Malgré cela et si tout reste tel quel, l'ajout du SEF et de la 6^e période aura permis l'augmentation de 13 élèves « équivalent temps plein » (ETP).

Elle a passé une journée avec un analyste financier et ils ont conclu que la priorité est de viser l'augmentation du nombre d'élèves. Le nombre d'ETP s'est relativement maintenu au même niveau, mais le nombre d'individus a connu une diminution importante. Il faudra viser de nouveaux créneaux, par exemple, les élèves en formation professionnelle qui pourraient recevoir des cours du SEF, les personnes âgées qui veulent terminer leur secondaire, etc. Il serait souhaitable de trouver des partenaires dont la clientèle a des besoins auxquels le CFR pourrait répondre. Monsieur Nicholas Imonti indique que la baisse de clientèle est aussi présente dans les ressources en employabilité.

Finalement, Mme Barrière lit les règlements concernant le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement. Un membre du CÉ peut suivre une formation en lien avec ses fonctions au sein du conseil, ce budget pourrait servir à payer les frais de cette formation. Le budget ne peut pas servir à acheter des récompenses pour des élèves.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par Nicholas Imonti.

Il est proposé par Daniel Vermeersch que l'ordre du jour de la séance soit adopté en reportant le point 7, Normes et modalités d'évaluation 2016-2017, à une réunion ultérieure. La proposition est appuyée par François Dion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2016

Il est proposé par Nicholas Imonti que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 octobre 2016 soit adopté. La proposition est appuyée par François Dion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2016

Point 8.1, Règles de régie interne. Il est proposé par Guylaine Thivierge d'adopter les règles de régie interne. La proposition est appuyée par Pascale Claveau.

Point 8.2, Fonctions et pouvoirs a été présenté à titre informatif par Mme Barrière.

Point 13, rencontres des parents des élèves mineurs. Mme Barrière indique que la rencontre a eu lieu en novembre. Les trois points de services ont été regroupés au même endroit, ce qui a permis d'avoir plus d'enseignants et plus de membres des services éducatifs complémentaires disponibles pour répondre aux questions des parents. Il y a eu 12 visiteurs à cette rencontre, sept pour le point de services de Chambly, cinq pour le point de services de Saint-Bruno et aucun pour le point de services de Varennes. Tous les parents des élèves mineurs avaient été appelés par les tuteurs pour les inviter à cette rencontre et une première communication a été envoyée par la poste à ces parents.

Point 16.1, ouverture des portes pour les élèves avant 8h00. Raymond De Courval demande s'il y a eu une décision de prise afin que les portes soient débarrées à 7h45 au lieu de 8h00. Mme Barrière explique qu'il est impossible pour le moment d'ouvrir les portes avant 8h00, car il n'y a pas de budget pour engager du personnel supplémentaire. Par contre, elle attend des nouvelles des ressources matérielles pour un abri extérieur.

CÉ # 16-17-09

CÉ # 16-17-10

Point 16.3, accès au Wifi. Le problème est réglé au coût de 1 200 \$ pour le changement des bornes.

7. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2016-2017

Ce point a été reporté à une rencontre ultérieure.

8. BILAN ANNUEL

Même chose que les années passées. L'an prochain, il y aura l'ajout de deux sections, soit les partenaires et quels projets seront développés et les bons coups de l'année.

9. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (évaluation 2015-2016)

Mme Barrière propose aux membres de faire la lecture chacun chez soi.

10. AUTRES SUJETS :

10.1 Activités réalisées et à venir

Pascale Claveau présente, au nom de Jean-François Blais, les activités qui ont eu lieu et ceux à venir, selon la liste déposée en début de séance.

11. PAROLE AU PUBLIC

Mme Barrière projette, sur un grand écran, des photos d'élèves prises lors de l'atelier d'écriture en SEF.

12. LEVÉE DE LA RENCONTRE À 17 h 58

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Daniel Vermeersch que la séance soit levée. La proposition est appuyée par François Dion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nicholas Imonti, président

Suzanne Barrière, directrice

CÉ # 16-17-11	